

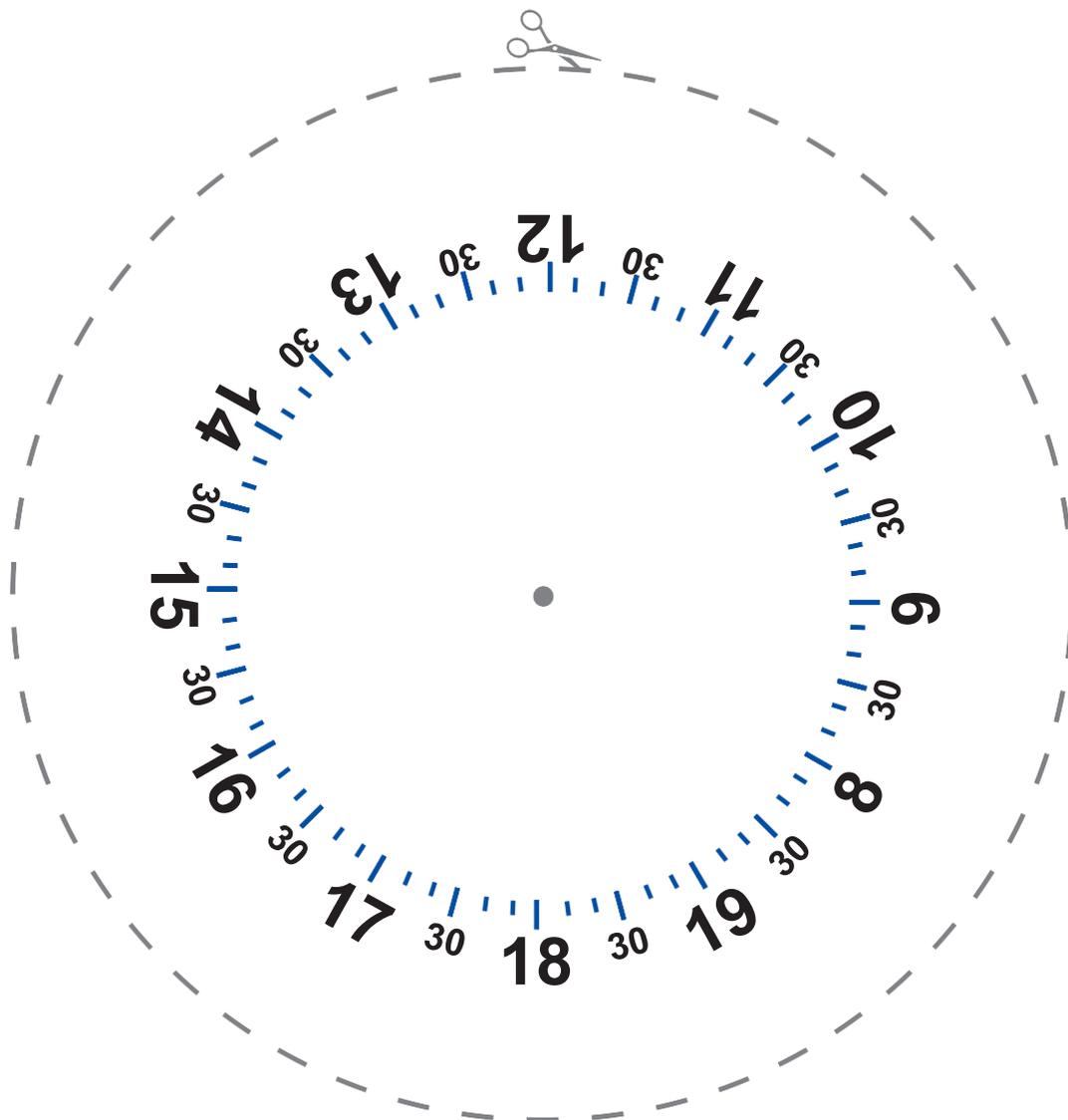
FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN

Les places de stationnement de la Place du Château sont en « zone bleue ». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque.

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos)
 - de découper selon les pointillés
 - de percer un trou au centre, sur le repère
 - d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne. Si vous n'en avez pas, vous pouvez venir en chercher une à l'accueil de la mairie.
- Vous pouvez aussi agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.





HEURE D'ARRIVÉE





commune de
brax

Flashez moi



L'actualité de votre commune
en direct avec CityAll

Ce kit est proposé par la Ville de Brax.
Une « attache parisienne » pour assembler votre kit
vous sera remise sur demande à l'accueil de la Mairie.

« Zone Bleue : partageons le centre-ville ! »



Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement dans la zone réglementée et sur la face interne, ou à proximité du pare-brise, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée. Est assimilé à un défaut d'apposition de disque le fait de porter sur celui-ci des indications horaires inexactes ou de modifier ces informations alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation. (Code de la route, article R417-3)

MAIRIE DE BRAX
9 rue de la Mairie – 31490 BRAX
Tél. 05.62.13.06.70
contact@mairie-brax.fr
www.mairie-brax31.fr

